



Le Prince Albert Grand Council : Une histoire de réussite



ÉGM : une initiative avantageuse pour les propriétaires

L'initiative débute par la visite d'un conseiller énergétique ÉGM. En tant que « spécialiste de l'énergie », le conseiller effectue une évaluation énergétique de la maison, analyse les résultats et propose une série d'améliorations visant à accroître l'efficacité énergétique. Les modifications recommandées, en fonction de l'âge et de l'état de la maison, peuvent varier depuis des réparations simples (p. ex., étanchéisation des fissures et des trous) jusqu'à des travaux d'envergure (p. ex., remplacement des portes et des fenêtres). À la fin de l'évaluation, le conseiller énergétique remet au propriétaire une étiquette portant la cote ÉGM et des renseignements sur la façon de réduire la consommation d'énergie.

Une fois que le propriétaire a apporté les améliorations recommandées, une autre évaluation est effectuée (appelée évaluation « B ») et une nouvelle étiquette de la cote ÉGM est remise. En dernier lieu, le conseiller mesure la différence entre la cote énergétique initiale (de référence) et la cote finale. Les améliorations sont rentables à court et à long terme – une subvention en argent pour la nouvelle cote améliorée et une diminution des coûts de chauffage pour les années à venir.

Chef de file en matière de changement

Le Prince Albert Grand Council (PAGC) entreprend une campagne porte à porte.



Maison par maison, le PAGC s'efforce de changer la perception des résidents des Premières nations à l'égard de la construction des maisons, de l'économie d'énergie et de la protection de l'environnement. Après avoir obtenu un marché du gouvernement fédéral pour la prestation, auprès des 12 bandes de sa région, du service EnerGuide pour les maisons (ÉGM), une initiative de l'Office de l'efficacité énergétique, le PAGC a réalisé d'impressionnants progrès.

L'organisme guide, sur une base quotidienne, la croissance de la région et le développement dans les domaines de l'éducation, de la santé, du génie, de la justice et des services urbains. Établi en 1983, le PAGC travaille sur de nombreux fronts en vue d'améliorer la vie des 31 000 membres des Premières nations vivant dans le nord-est de la Saskatchewan.

Un appel à l'action

À l'instar des habitants de nombreuses collectivités situées dans les régions nordiques et éloignées du Canada, les résidents du district du PAGC font déjà face aux répercussions des changements climatiques. Depuis les phénomènes météorologiques violents occasionnant des pannes d'électricité aussi bien que des périodes de sécheresse, les changements ont une incidence sur la vie.

Dans un appel à l'action visant à réduire les émissions de





Les conseillers ÉGM jouent de nombreux rôles

Afin d'offrir le service ÉGM, le PAGC a formé une équipe de quatre conseillers énergétiques et leur a donné une formation pour qu'ils puissent assumer les rôles suivants :

Spécialistes de l'énergie

Des conseillers énergétiques sont requis pour effectuer des évaluations énergétiques « A » (de référence) et « B » (de suivi) conformément au code d'éthique élaboré par Ressources naturelles Canada (RNCa).

Chefs de file et guides

En tant que fournisseur de services pour ÉGM, le PAGC est tenu d'avoir en place du personnel qualifié et chevronné et une infrastructure en plus d'offrir des possibilités de formation pour la prestation de l'initiative. Il est également responsable du recrutement de nouveaux conseillers énergétiques et de la coordination des ateliers de formation.

Administrateurs

Afin d'effectuer une évaluation, les conseillers énergétiques doivent transmettre à RNCa les données d'évaluation (par voie électronique); remettre aux propriétaires un rapport et une étiquette portant la cote énergétique; et (selon le cas) présenter une demande de subvention.

Contrôleurs de la qualité

Afin de maintenir l'intégrité et les normes élevées de l'initiative ÉGM, le PAGC est responsable de l'agrément des conseillers énergétiques ÉGM et, au besoin, du retrait de cet agrément.

gaz à effet de serre (GES) qui contribuent aux changements climatiques, le gouvernement du Canada a lancé l'initiative ÉGM. En offrant aux propriétaires des conseils d'experts et des incitatifs financiers, l'initiative ÉGM encourage les particuliers à réduire la consommation d'énergie de leur maison. Les propriétaires – et l'ensemble de la collectivité – peuvent ainsi réduire considérablement le volume de GES relâché dans l'atmosphère.

Le PAGC répond à l'appel

Lorsque l'Association nationale des agents du bâtiment des Premières nations (ANABPN) a diffusé des renseignements sur l'initiative ÉGM, Henry Felix était à l'écoute.

M. Felix, directeur des services techniques et d'ingénierie du PAGC, a constaté que l'initiative ÉGM correspondait exactement au mandat de son organisme. Dans ses efforts à l'égard des améliorations continues, l'unité des services techniques et d'ingénierie du PAGC cherchait de nouvelles technologies de construction des bâtiments pour accroître le confort, la santé et la sécurité ainsi que l'efficacité énergétique des maisons de la région.

M. Felix a tenu une réunion avec Vince Genereaux et Frank Bighead, inspecteurs de maisons du PAGC, afin de discuter des avantages que présentait ÉGM. Après avoir évalué les risques et les avantages, les trois collègues en ont conclu que l'initiative offrait des possibilités intéressantes.

Voir grand

La participation à l'initiative ÉGM semblait une étape évidente pour le PAGC. Toutefois Henry Felix, Vince Genereaux et Frank Bighead voyaient plus grand. En présentant une soumission pour devenir organisme de service ÉGM, le PAGC serait en mesure de renseigner les résidents sur les avantages de l'économie d'énergie, d'obtenir des recettes pour ses activités et, le plus important, de renforcer sa capacité (par le truchement de la formation et de l'achat d'équipement) à offrir le service à long terme.

Faire le bilan

Avant de soumettre une proposition, l'unité des services techniques et d'ingénierie a pris le temps d'évaluer la *raison* pour laquelle elle souhaitait devenir organisme de service ÉGM, et *comment* elle s'acquitterait de cette tâche.



En faisant le bilan de son expérience et de son expertise, le PAGC a déterminé ce qui suit :

Le PAGC et l'initiative ont un objectif commun.

Le PAGC est engagé à procurer des conseils d'experts et un appui aux propriétaires de son district. Il a élaboré et normalisé des plans et des spécifications pour les maisons des 27 réserves de la région. L'objectif consiste à s'assurer que toutes les maisons, neuves ou rénovées, sont durables, confortables, salubres et plus éconergétiques.

Le PAGC est en mesure de relever le défi.

Dans une collectivité comptant 31 000 résidents des Premières nations (27 p. 100 des membres des Premières nations de la Saskatchewan), aucun autre organisme n'est en meilleure position pour desservir la région. Fort de ses 22 ans d'expérience au service des membres des Premières nations, le PAGC possède l'expertise à l'interne et l'infrastructure de soutien requise pour desservir les 12 bandes du district en plus de bien connaître la culture des résidents de son district.

Le PAGC souhaite contribuer à améliorer la situation.

En tant qu'organisme desservant un grand secteur du nord de la Saskatchewan, le PAGC connaît bien la question des changements climatiques et de leurs répercussions pour les résidents des régions nordiques. Il n'était donc pas question de rester inactif.

Prêcher par l'exemple

Malgré les quelques difficultés éprouvées, le PAGC a été en mesure d'offrir le service ÉnerGuide pour les maisons.

Le dur labeur et la persévérance des membres du PAGC ont attiré l'attention de Neil MacLeod, directeur général de l'Office de l'efficacité énergétique de RNCan. Dans une lettre à la Federation of Saskatchewan Indian Nations (FSIN), M. MacLeod a indiqué que les quatre conseillers énergétiques du PAGC étaient des « champions » de l'initiative ÉGM parmi les membres des Premières nations en nomination.

En reconnaissance du travail du PAGC avec l'initiative ÉGM, il a posé la candidature de Henry Felix, directeur du conseil, pour le prix « Cercle d'honneur ». M. Felix a obtenu le prix et était fier de partager les honneurs avec l'équipe des services techniques et d'ingénierie.

Depuis que le PAGC a commencé à offrir et à promouvoir le service ÉGM, six autres collectivités des Premières nations ont emboîté le pas et offrent avec succès le service.



Courbe d'apprentissage

En tant que premier organisme autochtone à offrir avec succès le service ÉGM, le PAGC a fait face à plus d'un défi.

Le premier obstacle a pratiquement mis fin à l'initiative du PAGC. Afin de pouvoir offrir le service ÉGM, un entrepreneur doit se doter d'une assurance contre les erreurs et omissions. Ce type d'assurance est difficile à obtenir et très coûteux. Très débrouillards, les membres du PAGC ont trouvé une politique acceptable à bon prix. Cependant, M. Genereaux garde certaines réserves à l'égard du coût élevé de l'assurance. Il suggère aux entrepreneurs d'examiner les possibilités d'auto-indemnisation.

Le deuxième obstacle était de nature informatique. Les membres de l'équipe ont eu de la difficulté à installer le logiciel HOT2®XP*, le programme utilisé pour consigner les données des évaluations énergétiques, et à s'y familiariser. Ils commençaient à peine à maîtriser le logiciel, qu'une nouvelle version a été lancée, ce qui a causé, en partie, la perte de 20 fichiers d'évaluation « A ».

Fort de l'expérience acquise, M. Genereaux recommande d'avoir recours à un programmeur pour installer le logiciel HOT2XP2.6, d'imprimer sur papier au fur et à mesure les rapports de mise à jour, et d'avoir à portée de main la *Trousse de formation du conseiller énergétique* – elle constitue un excellent outil de référence!

* HOT2 est une marque officielle de Ressources naturelles Canada.

Le PAGC souhaitait contribuer à la solution. La prestation de l'initiative offrait d'importants avantages pour la collectivité que dessert le PAGC, notamment des recettes pour ses autres initiatives; le contrôle sur la construction des maisons neuves et le développement de la collectivité; et le renforcement de la capacité en vue d'obtenir des améliorations favorables au développement durable.

Une soumission visant à économiser l'énergie

Avec l'appui du bureau chef et de ses 12 bandes, le PAGC a préparé une soumission. Il a téléchargé une demande de proposition du site Web MERX du gouvernement (soumission en ligne pour les marchés fédéraux) et a préparé une soumission qui incluait ce qui suit :

- lettres de soutien des 12 bandes du district du PAGC;
- demande d'un numéro d'entreprise d'approvisionnement;
- plan général d'entreprise renfermant les activités ÉGM;
- liste de partenaires et de parrains éventuels;
- plan d'assurance de la qualité;
- liste des conseillers énergétiques;
- plan proposé pour la formation des conseillers énergétiques;
- liste des logements à évaluer;
- proposition de prix.

D'un geste audacieux, le PAGC a acheté un infiltromètre au coût de 4 000 \$, la principale pièce d'équipement requise pour évaluer l'efficacité énergétique d'une maison. Le PAGC a risqué le tout pour le tout et a décidé que ce serait un investissement utile pour la collectivité. Les gestes ont plus de poids que les paroles : le PAGC était engagé à l'égard de son objectif et était disposé à prendre des risques pour l'atteindre.

Une attitude gagnante

Avec l'approbation des chefs de conseil, le PAGC a participé à un appel d'offres du gouvernement fédéral lancé à l'échelle du pays pour devenir organisme de service ÉGM. Le PAGC a préparé avec soin sa soumission et a formé une équipe dont les membres possédaient des compétences dans divers domaines. Il s'en est manqué de peu pour que le PAGC obtienne le marché. Plutôt que d'abandonner, le PAGC a peaufiné la soumission et l'a présentée dans un appel d'offres réservé aux Premières nations. Les efforts déployés ont porté leurs fruits, et le PAGC a établi des plans pour relever le défi.

Formation des formateurs

Les membres de l'équipe des services techniques et d'ingénierie du PAGC ont immédiatement débuté la formation pour mettre sur pied un organisme de prestation du service ÉnerGuide pour les maisons. Forts d'une solide expérience en techniques de construction des maisons, ils ont acquis des connaissances dans une foule d'autres domaines.

Grâce à une série d'ateliers offerts par les conseillers énergétiques de RNCAN, les membres ont appris à effectuer une « évaluation énergétique » à l'aide d'un infiltromètre, à se servir du logiciel d'évaluation énergétique HOT2*XP et à utiliser divers autres outils d'évaluation. Ils se sont également familiarisés avec l'approche de RNCAN « la maison en tant que système » qui vise l'économie de l'énergie et la réduction des coûts de chauffage et de climatisation.

« Champions » de l'efficacité énergétique

M. Genereaux, conseiller énergétique qualifié et agréé du PAGC, se décrit comme un « champion de l'efficacité énergétique ». Selon lui, un important aspect de sa tâche consiste à renseigner les propriétaires – ou les dirigeants des commissions du logement, dans le cas du PAGC – sur les avantages découlant de l'amélioration de l'efficacité énergétique des maisons.





Réduction des coûts de déplacement

La géographie pose un problème de taille au PAGC. Le district qu'il dessert est vaste (environ le tiers du territoire de la Saskatchewan), et les coûts de déplacement dans les collectivités éloignées peuvent atteindre 2 000 \$ par inspecteur. Afin de réduire les frais de déplacement, le PAGC combine les inspections de maison de plusieurs programmes (p. ex., ÉGM et le Programme d'aide à la remise en état des logements de la SCHL) et s'efforce de planifier les déplacements (et de faire des réservations) bien à l'avance.

L'équipe

L'équipe des services techniques et d'ingénierie est le reflet de la collectivité qu'elle dessert – des membres des Premières nations proviennent de l'un des quatre secteurs (Swampy Cree, Denesuline, Plains Cree/ Dakota et Woodland Cree) où les résidants parlent jusqu'à trois différentes langues autochtones (le dakota, le déné et le cri).

L'équipe travaille dans un petit bureau bien équipé situé dans la réserve Opawakoscikan, au cœur de Prince Albert, en Saskatchewan. Le bâtiment, qui servait autrefois de résidence pour une école des Premières nations, a été rénové afin de procurer un espace de bureau et des salles de réunion pour les 15 membres de l'équipe.

Outre un bel ameublement de bureau et un mandat inspirant, les employés sont au cœur de tout organisme. Les membres de l'équipe ÉnerGuide – M. Felix, M. Genereaux et M. Bighead – sont tous faciles d'approche, sympathiques et très engagés dans leur travail. Le PAGC est un chef de file au sein des Premières nations.

Fiers de leurs réalisations

Les membres de l'équipe du PAGC tirent leur plus grande satisfaction du fait qu'ils font connaître l'efficacité énergétique. Par le truchement de discussions en tête à tête et de conférences, les quatre inspecteurs ont obtenu un grand soutien pour l'initiative ÉGM dans la collectivité des Premières nations et des alentours.

Le PAGC a également réalisé de grands progrès concernant le renforcement de sa capacité. Non seulement, il a acquis une nouvelle expertise pour promouvoir l'efficacité énergétique à la maison, mais ses conseillers énergétiques sont en demande ailleurs. M. Genereaux et M. Bighead ont reçu de nombreuses demandes de formation et de conseil pour les collectivités autochtones partout au Canada.

M. Bighead comprend bien le fait que chaque collectivité des Premières nations possède ses propres croyances et doit faire face au changement en conséquence. « Au PAGC, dit-il, nous faisons les choses à une vitesse qui nous convient. »

Les choses *fonctionnent* bien pour le PAGC. En fait, elles fonctionnent très bien.

Renseignez-vous et passez à l'action

Pour en apprendre davantage sur la façon dont les propriétaires de votre collectivité des Premières nations peuvent réduire les coûts énergétiques de leur maison et aider à ralentir les répercussions des changements climatiques, visitez le site Web ÉnerGuide pour les maisons à l'adresse energuidepourlesmaisons.gc.ca.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les programmes et les réalisations du Prince Albert Grand Council, visitez le site Web à l'adresse pagc.sk.ca.





La mosaïque numérique du Canada qui apparaît sur la page couverture est réalisée par Ressources naturelles Canada (Centre canadien de télédétection) et est une image composite de plusieurs images satellites. Les nuances de gris reflètent les différences de densité de la couverture végétale.

Office de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada
Engager les Canadiens sur la voie de l'efficacité énergétique à la maison, au travail et sur la route



Le Défi d'une tonne demande aux Canadiens de réduire leurs émissions annuelles de gaz à effet de serre de 20 p. 100 ou environ une tonne.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2005

Also available in English under the title:
Prince Albert Grand Council: A Success Story

N° de cat. M144-105/2005F
ISBN 0-662-70217-4



Papier
recyclé



Canada